Cotisations 2010-2011

Titulaires

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS 01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11 (En vigueur au 01/08/2010)
Instituteur			119 €	122 €	125 €	127 €	130 €	137 €	144 €	153 €	168 €
Prof écoles, Certifié, COP, CPE, PLP, Prof EPS			129 €	136 €	143 €	152 €	161 €	173 €	185 €	200 €	215 €
PEGC, CE d'EPS, AE, CE					128 €	135 €	141 €	149 €	157 €	167 €	176 €
Bi-admissible			137 €	144 €	153 €	163 €	172 €	185 €	200 €	215 €	224 €
Agrégé			156 €	169 €	181 €	193 €	207 €	223 €	239 €	255 €	268 €

HORS CLASSE	01	02	03	04	05	06	07
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, Prof EPS, DCIO	161 €	183 €	196 €	209 €	227 €	242 €	255 €
Agrégé	215 €	227 €	239 €	255 €	268 €	299 €	
PEGC, CE D'EPS	149 €	157 €	166 €	176 €	200 €	215 €	

CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	02	03	04	05
PEGC, CE D'EPS	200 €	216 €	227 €	242 €	255 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental :	40 €
Temps partiel : au prorata du temps partiel	
Suppléant : 80 €	CPA : au prorata du salaire

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	95 €
Pension entre 1400 et 1850 €	116 €
Pension supérieure à 1850 €	125 €

Stagiaires

Étudiant stagiaire	40 €	Fonctionnaire stagiaire	80 €	Liste complémentaire	40 €

Non-titulaires

Contractuel	124 €	Vacataire	40 €	Assistant d'éducation	70 €

BULLETIN D'ADHÉSION

SITUATION PERSONNELLE

❑ Nouvel adhérent ❑ Retraité

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Né(e) le : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Adresse de l'établissement d'exercice : .....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse mél : .....

SITUATION ADMINISTRATIVE

TITULAIRE :

❑ Premier degré Spécialité (directeur, Zil, ASH, EMF…) : .....

❍ Professeur des écoles ❍ Instituteur

❑ Second degré Discipline : .....

❍ Certifié ❍ PLP ❍ Agrégé ❍ Bi-admissible ❍ AE ❍ CE ❍ PEGC

❍ CE d'EPS ❍ COP ❍ PEPS ❍ CPE ❍ DCIO

❍ Autre (préciser) : .....

NON-TITULAIRE :

❑ Enseignant, CE, CPE (précisez) : .....

❍ Vacataire ❍ Contractuel

❑ Autres (AED…) (précisez les fonctions) : .....

STAGIAIRE :

❑ Étudiant stagiaire (M1, M2)

❑ Fonctionnaire stagiaire Catégorie (PE, PLP…) : .....

❑ Liste complémentaire

COTISATION

❍ Classe normale ❍ Hors classe ❍ Classe exceptionnelle

❑ Temps complet ❑ Temps partiel : .....%

Échelon : ..... Montant de la cotisation : .....

Mode de paiement : ❑ Chèque ❑ Virement ❑ Paiement fractionné :

❍ première demande

❍ renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants-UNSA, date et signature : .....

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Montant de la cotisation.

Le montant de votre cotisation annuelle est proportionnel au salaire.
Il est égal à 5,8 millièmes de votre traitement annuel brut.
La cotisation peut être versée en une seule fois, par chèque adressé à votre section départementale.
Elle peut également être réglée en plusieurs fois par prélèvement fractionné sur votre compte bancaire ou postal.

Réduction d'impôt

66%

du montant de votre cotisation

À retourner au SE-Unsa Dordogne - Bourse du Travail - 26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX